

LEONE GAZZIERO : LAURÉAT DU PROGRAMME FERNAND BRAUDEL - INTERNATIONAL FELLOWSHIPS FOR EXPERIENCED RESEARCHERS (2013).

RAPPORT D'ACTIVITÉ : PÉRIODE DU 15 JUIN AU 31 AOUT 2013

LABORATOIRE D'ACCUEIL : « HISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE DES SAVOIRS, DES TECHNIQUES ET DES CROYANCES » (UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE 8584)

DIRECTION : PHILIPPE HOFFMANN.

PROGRAMME DE RECHERCHE : « *ROBERTI GROSSETESTE QUOD FERTUR COMMENTARIUM IN SOPHISTICOS ELENCHOS*. ÉDITION, TRADUCTION FRANÇAISE ET ÉTUDE HISTORIQUE ET DOCTRINALE D'UN TÉMOIN MÉCONNU DE LA TRADITION LATINE DES *RÉFUTATIONS SOPHISTIQUES* D'ARISTOTE ». ».

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME DE RECHERCHE

Par sa vocation, qui est celle d'être garante du discours vrai, son domaine d'application, qui est celui d'une langue naturelle plutôt que d'un langage formel ou formalisé, et par son corpus, qui est celui des traités réunis sous l'intitulé traditionnel d'*Organon* d'Aristote, la logique médiévale ne pouvait qu'accorder une importance capitale à l'étude des facteurs susceptibles de perturber, voire de pervertir l'ordre du discours. De fait, le Moyen Age de langue et culture latine est l'époque qui, plus que tout autre, a fait de l'étude des arguments fallacieux l'un des axes de sa réflexion. Au cours de la seconde moitié du XII^e siècle et tout le long du XIII^e, la littérature apparentée aux *Sophistici elenchi* s'est développée au point de s'imposer comme l'un des corpus les plus riches de l'Aristotélisme latin. L'un des plus novateurs aussi, dans la mesure où cette littérature constitue l'un des lieux privilégiés où la logique terministe, autant dire la logique que les maîtres latins eux-mêmes appelaient la logique des modernes, a pris son essor.

En dépit du fait qu'au cours des dernières décennies ce corpus a été abondamment étudié, notre connaissance demeure encore assez lacunaire. Une partie tout sauf négligeable des commentaires aux *Réfutations sophistiques* de la tradition latine est à ce jour inédite et, par conséquent, l'état des sources disponibles ne reflète qu'imparfaitement la richesse des matériaux manuscrits qui nous ont été de plus transmis souvent de façon anonyme ou pseudépigraphe.

La finalité du projet de recherche était donc d'élargir notre base documentaire en mettant à la disposition d'un public idéalement très large – les médiévistes, au tout premier chef, mais également les historiens de la logique et, plus en général, tout lecteur intéressé par la théorie et la pratique du discours argumenté – une pièce majeure de ce corpus : le commentaire complet aux *Réfutations sophistiques* d'Aristote, préservé dans un seul manuscrit, d'origine oxonienne, dont la paternité est controversée mais qui pourrait bien être l'œuvre de Robert Grosseteste, l'une des figures les plus emblématiques du Moyen Age latin.

Concrètement, notre premier objectif était de produire une édition scientifique du texte. Notre second objectif était de le traduire. Notre troisième objectif de l'introduire et de le commenter cursivement.

Nous présentons de suite les principaux résultats auxquels notre projet a d'ores et déjà abouti sur chacun des fronts évoqués (édition, traduction, interprétation) en dépit du fait que notre travail, initialement prévu pour une durée de neuf mois (soit du 15 juin 2013 au 15 mars 2014), a dû être interrompu bien avant son terme (soit au 31 août 2013) en raison des responsabilités prises au sein de la University of the West of England qui m'a engagé (depuis le 1^{er} septembre 2013) comme Senior Lecturer in Ancient and Medieval Philosophy ¹.

¹. <http://people.uwe.ac.uk/Pages/person.aspx?accountname=campus%5Cl-gazziero>.

1 EDITION

Le manuscrit Oxford, Merton College 280 a été décrit à plus d'une reprise, notamment par H.O. Coxe et F.M. Powicke dans leurs répertoires de la bibliothèque², ainsi que par L. Baur dans la monographie qu'il a consacré à l'œuvre philosophique de Robert Grosseteste³. Le catalogue récent N.G. Wilson tient compte dans la notice qu'il lui consacre de la repagination récente du manuscrit ainsi que de ses particularités codicologiques, comme la provenance disparate des matériaux qui devaient appartenir à au moins trois codices plus anciens et la présence de plusieurs mains anglaises, qui restent à être identifiées⁴.

Notre texte est le premier d'une collection de commentaires aux traités logiques d'Aristote qui se sont rendus disponibles au cours de la seconde moitié du XIIe siècle et qui constituent le corpus de ce que les Latins appelaient la nouvelle logique (*logica nova*), à savoir :

- *Roberti Grosseteste quod fertur commentarium in Aristotelis sophisticos elenchos*, 1r - 35r.
- *Roberti Kilwardby commentarium in Aristotelis analytica priora*, 36r - 100r.
- *Anonymi commentarium in Aristotelis analytica priora*, 100r - 105v.
- *Roberti Grosseteste commentarium in Aristotelis analytica posteriora*, 107r - 130v.
- *Anonymi quaestiones in Aristotelis analytica posteriora*, 131r - 142v.

Le commentaire aux *Sophistici elenchi* qui ouvre cette collection présente la particularité d'être préservé dans ce seul manuscrit. On connaît les problèmes liés à l'édition scientifique d'un texte à partir d'un témoin unique⁵. Sa restitution s'avère, en l'occurrence, d'autant plus malaisée que la main à l'œuvre est, d'une part, passablement difficile à déchiffrer et, d'autre part, emploie volontiers – encore que de manière peu rigide – un système d'abréviations qu'il faut développer avec beaucoup de précautions.

Une première série de sondages nous a permis de nous familiariser avec l'écriture anglaise dans laquelle le texte a été copié et de retirer une première impression du degré de fiabilité du copiste, qui ne semble avoir compromis l'intelligibilité du texte transmis qu'en de rares occasions. Il est cependant encore trop tôt pour trancher l'alternative éditoriale entre la reproduction du texte donné par la copie ou sa restauration par-delà les leçons fautives de celle-ci. Pour cela il faudra attendre à tout le moins une première transcription complète.

². H.O. Coxe, « Catalogus Codicum MSS Collegii Mertonensis », *Catalogus codicum mss qui in collegiis aulisque oxoniensibus hodie adservantur*, Oxford, E typographeo Academico, 1852, p. 110-111 ; F.M. Powicke, *The Medieval Books of Merton College*, Oxford, Clarendon Press, 1931, p. 115-116.

³. L. Baur, *Die philosophischen Werke des Robert Grosseteste, Bischofs von Lincoln*, Münster, Aschendorffsche Verlagsbuchhandlung, 1912, p. 16 et p. 30-31.

⁴. R.M. Thomson, *A Descriptive Catalogue of the Medieval Manuscripts of Merton College*, Oxford, Cambridge, D.S. Brewer, 2009, p. 216-217.

⁵. Pour la tradition latine, on mentionnera au moins E. Faral, « A propos de l'édition des textes anciens. Le cas d'un manuscrit unique », dans *Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel par ses amis, collègues et élèves*, Paris, Société de l'École des Chartes, 1955, I, p. 409-421 ; F.H. Bäuml, « Some Aspects of Editing the Unique Manuscript : A Criticisms of Method », *Orbis Litterarum*, 16, 1961, p. 27-33 ; J. Stengers, « Réflexions sur le manuscrit unique, ou un aspect du hasard en histoire », *Scriptorium*, 40, 1986, p. 54-80 ; C. Corley, « Editing *Le Bel inconnu* and Single Other Manuscript Texts », dans P.E. Bennett et G.A. Runnalls (éd.), *The Editor and the Text*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1990, p. 11-19 ; A.E. Knight, « Editing the Unique Manuscript. The Case of the Lille Plays », *Text*, 5, 1991, p. 145-155 ; M.B. Speer, « Jehan et Blonde. Challenges of a One-Manuscript Texte », *Romance Philology*, 45, 1991-1992, p. 161-173.

Pour l'heure, nous nous sommes concentrés sur le prologue (3ra - 4ra), de même que sur certaines sections, consacrées – les unes – aux paralogismes dits de l'accident (8rb - 9ra ; 32ra - 33ra) – les autres – aux paralogismes liés à la forme de l'expression (6vb - 8ra ; 30vb - 32ra).

A titre d'échantillon représentatif du travail effectué, nous reportons de suite la transcription du prologue du commentaire ⁶ :

« “DE SOPHISTICIS AUTEM ELENCHIS ET ⁷ DE HIIS QUAE VIDENTUR ELENCHI” ⁸ : Cum dubium sit utrum \sit/ eiusdem continuitatis liber iste cum libro *Topicorum*, ita quod unum possit assignari commune subiectum huic et illi ⁹ vel non ; et si sic, quomodo sub illo communi est accipere duo specialia, quorum unum respondeat uni et alterum alteri. Sunt autem multa quorum unumquodque ponitur subiectum et hic et ibi. Ponunt enim aliqui subiectum libri *Topicorum* esse dialecticam ; quod confirmant per illud Aristotelis in libro *Priorum*: “STUDIOSE AUTEM PERTRANSIVIMUS IN ILLO NEGOTIO QUOD EST CIRCA DIALECTICAM” ¹⁰ : et “negotium” supponit ibi pro negotio *Topicorum*. Vult igitur quod *Topicorum* negotium sit circa dialecticam, quare cum illud circa quod negotium est aliquod sit eius subiectum. Intentio enim cuiuscumque versatur circa materiam videtur quod dialectica sit subiectum. Idem videtur per hoc quod dicit in principio *Topicorum* ¹¹ quod intendit invenire methodum a qua potest syllogizari de omni problemate ex probabilibus. Sed talis methodus est dialectica scientia. Ergo, dialectica sola est ibi subiectum et eadem ratione erit subiectum in hoc libro sophistica. Habet enim sic se sophistica ad hunc, ut dialecticam ad illum. Item, ponunt alii syllogismum dialecticum ibi esse subiectum. Dicit enim in primo *Topicorum* : “PRIMUM IGITUR SUMENDUM EST QUID SYLLOGISMUS, QUATENUS SUMATUR DIALECTICUS ; HUNC ENIM QUAERIMUS PER PROPOSITUM NEGOTIUM” ¹² : et patet quod non quaeritur illud nisi in manifestando quid intendat in executione totius libri. Et si hoc \est/, erit eadem ratione syllogismus sophisticus hic subiectum ; quod etiam videtur per hoc quod dicit : “DE SOPHISTICIS ETC.”. Et si syllogismus sophisticus, subiectum est, non igitur sophistica ¹³. Cum sint haec inter se diversa et unius scientiae unum sit subiectum, item videtur quod subiectum sit ibi dialectica disputatio et sophistica disputatio hic. Dicit enim cum distinguit genera disputationum de agonisticis et litigiosis hic se dicturum de dialecticis vero, alibi se dixisse, sed illud de quo dicitur tam hic quam ibi est subiectum ; quare disputatio sophistica est hic subiectum, ibi vero dialectica disputatio. Constat enim quod nusquam habetur de sophistica nisi hic. Item videtur quod solum ens sit subiectum utrobique. Dicit enim Aristoteles in *Metaphysica* quod circa idem negotiatur dialectica et sophistica cum prima philosophia. Sed primus philosophus considerat ens totum, igitur et dialectica et sophistica. Item dicunt alii subiectum libri *Topicorum* esse locum vel locale quod confirmant per titulum, qui ¹⁴ est *Liber topicorum*. “Topos” enim idem est quod “locus”. “Topicum” [[et]] “locale” et Boethius in suis *Topicis* appellat illam doctrinam topicam ; et si ibi est subiectum, “locale”

⁶. Transcription dont on pourra apprécier la difficulté en la comparant à la reproduction digitale du folio correspondant qu'on peut lire en annexe (AnnexeSE31OxfordMertonCollege280Folio3r.pdf).

⁷. ET] ETC O.

⁸. *Sophistici elenchi*, I, 164a 20.

⁹. *Post correcturam*.

¹⁰. *Analytica priora*, I, 30, 46a 29-30.

¹¹. *Topica*, I, 1, 100a 18-20.

¹². *Topica*, I, 1, 100a 21-24.

¹³. *p. c.*

¹⁴. qui] quod O.

denominatum a loco dialectico erit hic subiectum. “Locale” denominatum a loco sophistico, eadem enim istius ad illum. Et istius ad illum est proportio. Quid igitur in tanta diversitate est tenendum. Et ad hoc dicendum quod non est cognoscere motum sufficienter nisi cognoscatur terminus eius a quo. Unde cum dialectica disputatio et sophistica motus sint, non est cognoscere hanc vel illam sine instrumento a quo egreditur sicut a termino a quo motus iste. Instrumentum autem hinc est syllogismus dialecticus, illic¹⁵ sophisticus. Instrumentum iterum non est cognoscibile in quantum huiusmodi nisi cognoscatur motor instrumenti. Est enim instrumentum secundum quod instrumentum et movens et motum. Sed motor syllogismi dialectici est dialectica vel dialecticus secundum eam: motor vero syllogismi sophistici sophistica vel sophisticus secundum eam. Si igitur sufficienter cognoscitur sophistica disputatio oportet cognosci sophisticum syllogismum et ipsam sophisticam. Et, ex altera parte, si cognoscitur dialectica disputatio cognoscetur syllogismus dialecticus et dialectica. Erunt igitur haec omnia eiusdem et unius cognitionis et scientiae. Eodem modo temptativa disputatio et syllogismus temptativus et temptativa et demonstrativa disputatio, et syllogismus demonstrativus et demonstrativa sive doctrinalis. Et similiter omnes has disputationes simpliciter, syllogismus simpliciter, ars syllogistica. Istud iterum videtur eo quod \dicitur/ in fine \secundi/ posteriorum : “ERGO DE DEMONSTRATIONE ET DEMONSTRATIVA SCIENTIA MANIFESTUM EST”¹⁶. Idem enim est. Videtur igitur quod in eadem sint ad invicem, quod idem si diceret de hoc et de illo et cognitio eadem. Item, videtur eo quod loci dialectici principia sunt dialecticae et syllogismi dialectici in quantum huiusmodi et disputationis dialecticae. Eadem igitur est omnium istorum cognitio secundum haec principia. Item loci sophistici principia sunt sophisticae et syllogismi sophistici [[est]] \et/ disputationis sophisticae, quare omnium horum eadem cognitio secundum haec. Item temptativae et syllogismi temptativi et disputationis temptativae sunt tam loci dialectici quam sophistici principia. Quare non erit separata doctrina de hiis et doctrina de aliis. Concedendum ergo quod locale est illud subiectum commune de quo est iste tractatus totus qui sic incipit “PROPOSITUM QUIDEM NEGOTII”¹⁷ et terminatur ad illum locum “MULTAS HABERE GRATES”¹⁸. Et in hoc communi continentur ista novem : dialectica, syllogismus dialecticus, disputatio dialectica, sophistica, syllogismus sophisticus, disputatio sophistica, temptativa, syllogismus temptativus et disputatio temptativa. Et primus ternarius spectat ad librum Topicorum, secundus ad librum Elenchorum, tertius partim ad hunc partim ad illum et illae tres artes et¹⁹ tres disputationes disputant per locos. Est in omni disputatione vel per causam vel per locum vel abstrahens²⁰ ab hiis. per causam sicut quas²¹ docemur in libro posteriorum, per locos sicut quas docemur in istis duobus libris, abstrahens ab hiis sicut quas²² docemur in libro priorum. Patet igitur quid illud commune subiectum quod prius quaerebatur et quae sunt duo specialia sub illo [[sunt]] \sumpta/ et quomodo qui ponunt dialecticam disputationem esse subiectum vel sophisticam aut syllogismum dialecticum aut sophisticum aut disputationem talem, aut talem partem subiecti accipiunt et non totum, qui vero ponunt locale alia tria sub illo comprehendunt. Restat videre qualiter etc. »

15. illic] ille O.

16. *Analytica posteriora*, II, 19, 99b 15-16.

17. *Topica*, I, 1, 100a 18.

18. *Sophistici elenchi*, 34, 184b 8.

19. et] etiam O.

20. abstrahens] abstractens O.

21. quas] qua O.

22. quas] qua O.

3 TRADUCTION

Même si l'on ne considère pas la traduction d'un texte édité comme une activité subsidiaire et qu'on lui reconnaisse plutôt le statut de relais incontournable entre le travail d'édition et celui d'exégèse, peu mettront en doute son caractère adventice. C'est pourquoi, tout en ayant traduit le texte au fur et à mesure qu'il était transcrit, la seule section pour laquelle nous disposons à l'heure actuelle d'une traduction dans sa forme définitive ou quasi-définitive est celle sur laquelle s'est concentré notre effort d'intelligence de la lettre du commentaire, à savoir la conclusion du chapitre vingt-deux du traité.

Roberti Grosseteste quod fertur Commentarium in Sophisticos elenchos, Oxford, Merton College 280, 31va - 31vb²³ : « ET QUE QUELQU'UN EST TIERS PAR RAPPORT À LUI-MÊME ». On prouve l'assertion par déduction de cette manière : "Socrate est tiers par rapport à homme ; Socrate est homme ; par conséquent, etc." Aussi, il est tiers tant par rapport à l'homme Platon que par rapport à l'homme Socrate et il en va de même pour les autres hommes. Il est homme, par conséquent il est tiers, par conséquent il est tiers par rapport à Platon, Cicéron ainsi que les autres hommes. Aristote dévoile le principe sur lequel s'appuie celui qui trompe en argumentant ainsi : "EN EFFET HOMME ET TOUT COMMUN", c'est-à-dire tout terme commun dans chaque paralogisme, bien qu'on le croie signifier un certain ceci, en réalité ne le signifie pas ; il signifie plutôt "QUELQUE CHOSE DE L'ORDRE DU QUALIFIÉ, DU RELATIF D'UNE CERTAINE MANIÈRE OU ENCORE QUELQUE CHOSE DE LA SORTE". Or, tout cela ne doit pas être mis en relation à un seul et même terme commun, mais à plusieurs. De fait, homme signifie quelque chose de l'ordre du qualifié ainsi que le fait tout nom d'espèce, dans la mesure où le quelque chose renvoie au genre et le qualifié à la différence. En effet, le genre et l'espèce signifient un relatif, alors que la différence signifie le propre et l'accident signifie la chose telle qu'elle se trouve être affectée d'une certaine manière. La différence signifie la chose en ce qu'elle est le principe en vertu duquel celle-ci diffère d'une autre, elle signifie en revanche le propre en ce qu'elle est le principe en vertu duquel elle est assignée comme telle. Pour terminer, l'accident signifie la chose non pas comme déterminée en soi, mais relativement à quelque chose d'autre. On dit, en effet, que le pronom signifie un ceci, le nom propre signifie un certain ceci, le nom de genre signifie ce que la chose est, le nom d'espèce signifie quelque chose de l'ordre du qualifié. "Il en va de même dans 'Coriscus et Coriscus cultivé'", c'est-à-dire que l'on a affaire à la même tromperie. "S'IL EST LE MÊME OU S'IL EST AUTRE", c'est-à-dire que l'on pose la question de savoir si Coriscus et Coriscus cultivé sont la même chose ou deux choses différentes. Le raisonnement est le suivant : tout ce qui est identique à quelque chose n'en est pas différent. Coriscus et Coriscus cultivé sont la même chose, par conséquent, etc. Suit la solution. "DE FAIT, L'UN SIGNIFIE UN CERTAIN CE CI, etc." "C'EST POURQUOI IL N'EST PAS À POSER À PART", cette conclusion ne porte pas sur ce qui vient d'être dit, mais sur ce qui précède, à savoir que tout commun ne signifie pas un certain ceci, mais un qualifié. La raison en est que l'on pose ce qui est commun du côté du prédicat tout court. A cause de cela il n'est pas à poser à part, autant dire qu'il ne doit pas être considéré comme quelque chose qui existe numériquement à part. "EN RÉALITÉ, CE N'EST PAS LE FAIT DE POSER À PART QUI ENTRAÎNE QU'HOMME SOIT TIERS", c'est-

²³. Texte latin (accompagné de sa reproduction digitale des folios 31r - 31v) fourni dans le projet de recherche (4, p. 4-5), édité depuis dans L. Gazziero, « The Latin "Third Man". A Survey and Edition of Texts from the XIIIth Century », *Cahiers de l'Institut du Moyen Age Grec et Latin*, 81, 2012, p. 30-32 (<http://cimagl.saxo.ku.dk/download/81/81Gazziero11-93.pdf/>).

à-dire, cette position n'est pas la raison pour laquelle cette argumentation, qui conclut que quelqu'un est tiers par rapport à lui-même et par rapport à n'importe qui d'autre, apparaîtra vraie et sera acceptée par quelqu'un. "PLUTÔT LE FAIT D'ADMETTRE QU'IL S'AGIT D'UN CERTAIN CECI", c'est comme si Aristote affirmait que la raison pour laquelle une telle argumentation semble tenir la route dépend du fait de concéder, c'est-à-dire de croire que n'importe quoi de commun soit un certain ceci. Et qu'Aristote dise vrai, voilà qui ressort du fait que quelqu'un qui ne croit pas qu'homme et tout autre commun signifie un certain ceci ne sera convaincu ni par la conclusion ni par l'argument qui l'amène, même si on le lui répète mille fois. En revanche, aussitôt qu'il est argumenté ainsi à quelqu'un qui croit que le commun est un certain ceci, alors il sera pris au piège du troisième homme, c'est-à-dire qu'il admettra que quelqu'un du fait d'être un certain homme est autre que lui-même. Et il n'y a rien de surprenant dans le fait que quelqu'un qui croit que ce qui est commun est un certain ceci croie aussi qu'une telle argumentation tient la route. De fait, une fois que l'on remplace ce qui est commun par quelque chose d'individuel, l'argument est contraignant. "EN EFFET CE N'EST PAS UN CERTAIN CECI", Aristote a raison d'affirmer que l'illusion tient au fait de croire que ce qui est commun signifie la même chose que ce qui est individuel. Au contraire, rien de ce qui est individuel n'est la même chose que l'homme. "NI NON PLUS SI QUELQU'UN DIT QUE CE QUI EST POSÉ À PART", Aristote ajoute cela afin d'éliminer une échappatoire qui abonderait dans le sens de la doctrine de Platon. Il est en effet possible d'affirmer, comme l'a fait Platon, que ce qui est commun n'est pas un certain ceci, c'est-à-dire un individu sensible. Toujours est-il cependant qu'il s'agit de quelque chose de numériquement un, séparé des réalités sensibles comme le sont les Idées dont Platon parle. Platon a, en effet, posé que les Idées sont des genres et des espèces ; or aussi bien les genres que les espèces sont numériquement uns comme le suggèrent les *Topiques*²⁴. D'après Aristote, en effet, même si quelqu'un dit que le commun n'est pas la même chose qu'un certain ceci "MAIS QU'IL EST LA MÊME CHOSE QU'UN QUALIFIÉ", ainsi que le fait celui qui affirme que l'Idée est une réalité séparée, "CELA NE CHANGE RIEN", sous-entendu quant à la tromperie. De fait, le raisonnement est tout aussi abusif que le précédent et amène la conclusion "IL Y AURA, EN EFFET, QUELQUE CHOSE À PART DES PLUSIEURS", c'est-à-dire, celui qui croit cela fait de l'universel quelque chose d'un à part des plusieurs, ce qui est trompeur. "IL EST PARTANT MANIFESTE", c'est comme si Aristote disait : on est trompé du fait de considérer que ce qui est commun signifie un certain ceci. Dans la mesure où il faut éviter tout ce qui est susceptible de nous tromper, "IL EST PARTANT MANIFESTE QU'IL NE FAUT PAS ACCORDER, etc." ».

4 INTERPRÉTATION

Le passage que l'on vient de traduire illustre bien l'approche exégétique que nous avons adoptée pour l'ensemble des matériaux en cours d'édition. Quel que soit son degré de familiarité avec l'histoire ancienne et médiévale de ce monument de l'Aristotélisme qu'est le «Troisième homme», le lecteur ne peut que s'étonner de la tournure que l'argument a prise aux mains de l'auteur de notre commentaire. De fait son «Troisième homme» – on vient de le voir – n'a pas grand-chose à voir avec celui que l'on rencontre mentionné dans le corpus des écrits

²⁴. Cf. *Topica*, VI, 6, 143b 29-32.

d'école d'Aristote et discuté chez les commentateurs de l'Antiquité tardive depuis Alexandre d'Aphrodise jusqu'à Asclépius.

Afin de résoudre l'énigme d'une telle anamorphose, nous avons procédé à des sondages ciblés qui ont couvert la totalité du corpus des commentaires latins aux *Sophistici elenchi* d'Aristote. Cette analyse comparative – qui consiste à éditer, puis interpréter solidairement tous les lieux textuels où un sujet donné se trouve abordé – nous a permis de suivre à la trace et d'ordonner un certain nombre de problèmes, de concepts et de doctrines diffusés par une littérature qui demeure largement sous-exploitée par les historiens de la philosophie médiévale ²⁵.

En ce sens, le travail sur le « Troisième homme » latin constitue un cas d'espèce d'une approche en réseau dont l'utilité, documentée par une publication directement liée aux recherches décrites dans ce rapport d'activité ²⁶, constitue le résultat le plus encourageant et le plus significatif de notre projet. De fait, cette méthode comparative a permis de montrer, à partir notamment du témoin chronologiquement et littérairement très significatif qu'est notre commentaire, la nécessité de disposer d'un troisième appareil, qui vient s'ajouter aux deux appareils standards de toute édition critique, celui des variantes et sources des différents textes édités. Ce troisième appareil consiste en un tableau synoptique ou une cartographie complète des passages parallèles identifiés dans le corpus afférant que nous avons restitué dans sa totalité.

5 PUBLICATIONS PARUES AU COURS DE LA PÉRIODE D'ACTIVITÉ

L. Gazziero, « C. Steel (éd.), *Aristotle's Metaphysics Alpha. Symposium Aristotelicum*, Oxford, Oxford University Press, 2012 », *Bryn Mawr Classical Review*, 2013.07.36 (<http://bmcr.brynmawr.edu/2013/2013-07-36.html>).

L. Gazziero, « “*Et quoniam est quis tertius homo*”. Argument, exégèse, contresens dans la littérature latine apparentée aux *Sophistici elenchi* d'Aristote », *Archives d'histoire littéraire et doctrinale du Moyen Age*, 80, 21013, p. 7-48.

²⁵. Parmi les inédits signalons au moins les principaux commentaires préservés dans leur intégralité ou presque : *Anonymi cantabrigiensis commentarium in sophisticos elenchos*, Cambridge, St John's D.12, 80v - 111v ; *Anonymi monacensis commentarium in sophisticos elenchos*, Munich Bayerische Staatsbibliothek Clm. 14246, 1r - 48r, Admont Stiftsbibliothek 241, 1r - 96r ; *Roberti <Kilwardby> commentarium in Aristotelis sophisticos elenchos*, Cambridge Peterhouse 205, 277r - 344v, Paris Bibliothèque nationale lat. 16619, 1r - 71v, Milano Biblioteca Ambrosiana M 96 sup., 167v - 193v ; *Nicholai parisiensis notulae super librum elenchorum*, Praha Knihovna Metropolitni Kapituli L.76 (1322), 55r - 78v ; *Roberti codicis veneti commentarium in sophisticos elenchos*, Venezia Biblioteca marciana lat. VI.66 (2528), 32r - 50v ; *Roberti de Aucumpno commentarium in sophisticos elenchos*, Cambridge Peterhouse 206, 134r - 193r, Paris Bibliothèque Mazarine 3489, 1r - 46v ; *Roberti anglici commentarium in sophisticos elenchos*, Oxford Bodleian Library Canon. misc. 403, 222r - 255v *Anonymi bavarici lectura super librum elenchorum*, Munich Bayerische Staatsbibliothek, Clm 8002, 1r - 35v ; *Anonymi cantabrigiensis quaestiones super sophisticos elenchos*, Cambridge Gonville & Caius College 611-II, 1r - 24v ; *Johannis de Felmingham quaestiones super librum elenchorum*, Cambridge Gonville & Caius College 512/543, 24r - 44r ; *Radulphi britonis quaestiones super sophisticos elenchos*, Bruxelles Bibliothèque royale 3540-47, 480r - 543v, Salamanca Biblioteca universitaria 2350, 160r - 197r ; *Anonymi cantabrigiensis quaestiones super sophisticos elenchos*, Cambridge Gonville & Caius College 668/645, 34r - 59v ; *Anonymi cantabrigiensis expositio super libros elenchorum*, Cambridge Gonville & Caius College 512/543, 195r - 202v.

²⁶. L. Gazziero, « “*Et quoniam est quis tertius homo*”. Argument, exégèse, contresens dans la littérature latine apparentée aux *Sophistici elenchi* d'Aristote », *Archives d'histoire littéraire et doctrinale du Moyen Age*, 80, 21013, p. 7-48, qu'on peut lire en annexe (AnnexeGazzieroCnrs2014Ahdhma.pdf).